

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 22 novembre 2021

## **C.R. DE LA REUNION GENERALE DU CILLSOS** **TENUE LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2021** **RESTAURANT HACIENDA**

*Référence à rappeler : N°20211122/31-CILLSOS/FPJCB*

🚦 **16H00** : début de la réunion générale.

Le Président Jean-Claude BARDELLI ouvre la séance.

Il remercie les nombreux adhérents et sympathisants qui ont répondu à notre invitation, en précisant que notre AG annuelle n'ayant pu être organisée en présentiel, causé par la pandémie liée au COVID, s'est tenue par correspondance pour les adhérents et par visioconférence pour les membres du Bureau. Aussi, la présente réunion, qui se veut générale, puisqu'elle remplace toutes les réunions de quartiers qui n'ont pu se tenir depuis presque deux ans, a pour but de mettre en présence nos élus de la nouvelle municipalité avec les habitants des quartiers Sud et Ouest de la commune dépendants du CILLSOS. Il remercie M. Patrick PHILIBERT, directeur de l'établissement « Hacienda » qui a mis gracieusement cette salle à notre disposition.

Il présente ensuite et remercie les représentants du Conseil Municipal qui ont répondu à notre invitation. Mme Le Maire se joindra à nous en cours de séance.

Et tout d'abord :

M. Gérard BECCARIA adjoint au maire, délégué relations avec les CIL

Mme Elisabeth GUES Adjointe déléguée aux quartiers Ouest

M. Christophe PEURIERE Adjoint délégué aux quartiers Sud, ainsi qu'aux travaux voirie.

M. Gérald PACARIN Directeur Général des Services Techniques de la Métropole, antenne La Seyne

M. Didier RAULOT Conseiller municipal en charge de la propreté et des dépôts sauvages

M. Olivier BURTE Directeur Adjoint des Services Attractivité, Cadre de Vie et Ville Durable

Mme Lydia GARCIA Chargée du service Allô La Seyne

Notre Président prend ensuite la parole pour exprimer tout l'enthousiasme de son équipe qui a su réunir dans cette même salle élus et administrés. Et bien qu'il ne présente pas ici un rapport moral de l'activité du CILLSOS, il tient à souligner quelques points importants avant de passer la parole aux participants :

Cette réunion, tant attendue par un grand nombre de nos concitoyens, permet une prise de contact direct avec les élus de notre nouvelle municipalité. Et les élus ont, eux-mêmes, bien des choses à dire à leurs administrés. Nous souhaitons cette rencontre courtoise et constructive pour l'intérêt de tous. Nous ne sommes pas ici pour parler de problèmes mineurs mais toutefois récurrents comme les oublis des crottes de chiens sur les trottoirs, mais pour étudier tous ensemble comment nous souhaitons mieux vivre dans le futur et de quelle manière.

- L'urbanisme galopant de ces dernières décennies a tout simplement omis de réaliser les structures publiques qui auraient dues précéder les constructions et nous sommes actuellement confrontés à un manque évident de celles-ci. Le CILLSOS ne cesse de s'en inquiéter et de relancer les pouvoirs publics chaque fois que le besoin se fait pressant.

- Notre secteur a la particularité de posséder sur son territoire une côte maritime remarquable et une zone boisée très étendue pouvant accueillir pour le plus grand plaisir de tous, nos concitoyens locaux mais aussi nombre de visiteurs et touristes français et étrangers. Mais pour cela, encore faut-il leur rendre l'accès agréable et sécurisé. Les voies principales pour les y emmener demandent une véritable requalification car elles ne présentent pas à l'heure actuelle les caractéristiques requises. Pas de pistes pour les déplacements en mode doux, manque de stationnements, sécurisation de la circulation à revoir, embellissement paysager.

- Dans le domaine de l'environnement, nous sommes régulièrement confrontés à des émissions de fumées en provenance d'exploitants agricoles qui n'ont pas encore pris conscience de la gravité de la situation atmosphérique actuelle. Interpellés à ce sujet, nos élus et fonctionnaires sont confrontés à des textes de loi trop permissifs. Nous souhaitons que cette question soit abordée avec les intéressés de manière à les dissuader de poursuivre leurs brûlages soit par ignorance, soit par je-m'en-foutisme.

- Concernant les travaux que l'on constate un peu partout, bien que nous nous en réjouissons, nous souhaitons connaître en amont le descriptif détaillé des projets afin de pouvoir donner notre point de vue et de proposer d'éventuelles rectifications. Nous vivons dans ces quartiers et nous savons de quoi nous parlons.

- Les conditions de circulation difficiles dans le centre-ville et de la traversée du port, ont pour conséquences d'augmenter sensiblement le trafic routier dans les quartiers Sud et Ouest, et cela doit être pris en compte en créant un groupe de travail sur les déplacements et en faisant participer les habitants qui sont directement impactés par ces nuisances induites. Les Seynois ne peuvent plus attendre l'hypothétique réalisation d'un pont qui va traverser le port, des aménagements urgents et peu coûteux, tels que les marquages au sol et le respect de la réglementation routière sont évidemment nécessaires.

- Le collectif des CIL, dont nous sommes membres, travaille actuellement sur la révision de la charte de qualité de vie. En effet, depuis son élaboration en 2010, nombre de préoccupations nouvelles sont apparues et il est devenu évident de faire évoluer cette charte. La loi sur l'eau et la protection de l'atmosphère doivent y trouver pleinement leur place.

- La demande de permis d'aménager un « laser tag » par un particulier sur le terrain de l'ancien mini-golf de Janas a été, paraît-il, refusée. Le CILLSOS souhaite maintenant voir réalisé en lieu et place, et le plus rapidement possible, le bassin de rétention qui y est prévu.

- Appel aux bénévoles pour consolider le Bureau : Comme vous le savez, notre équipe prend de l'âge et le besoin de nous renforcer est évident. Nous faisons ici appel aux bonnes volontés et aux personnes désireuses de s'investir pour l'intérêt de tous. Vous y apprendrez comment appréhender les dossiers pour trouver des solutions qui soient acceptables pour tous. Les règles qui régissent notre vie ne sont pas simples mais souvent avec insistance, obstination et concertation, nous arrivons à trouver comment venir en aide aux personnes qui se sentent bien démunies face au millefeuille administratif. Encore faut-il que nous ayons des coéquipiers assidus à la tâche et déterminés à obtenir des résultats !

- Appel aux bénévoles pour organiser les vide-greniers : En matière de solidarité, le CILLSOS s'est engagé depuis de nombreuses années à organiser des vide-greniers au profit d'associations caritatives telles le TELETHON, France Alzheimer et bien d'autres. Actuellement, nous sommes désolés de ne plus pouvoir assurer l'organisation de ces manifestations par manque de bénévoles qui en assurent l'organisation et nous le regrettons.

- Si parmi vous, ou vos connaissances, il y a des personnes désireuses de s'investir dans notre association pour redynamiser cette activité, c'est très volontiers que nous les accueillerons. Il suffit que vous nous fassiez savoir votre souhait à la fin de cette réunion ou bien lors de nos permanences à la maison Jean Bouvet.

Concernant le TELETHON, une urne est à votre disposition à l'entrée de la salle pour recueillir vos dons. La somme récoltée sera versée à cette association au moment de la manifestation nationale des 3 et 4 décembre prochain. Merci pour votre générosité.

- Communication des adresses Internet : Tous ceux qui nous ont communiqué leurs coordonnées Internet le savent, nous envoyons régulièrement des infos importantes aussi nous rappelons l'intérêt de nous les transmettre pour ceux qui ont oublié ou qui ont peur d'être importunés.

- Cotisations des retardataires : Malgré la situation sanitaire, vous avez été nombreux à continuer de nous faire confiance en renouvelant vos cotisations annuelles. Cependant, il y a encore des retardataires et nous serions heureux de les compter toujours parmi nous en enregistrant leur retard. Plus le CIL comporte d'adhérents et plus nous avons de chance de nous faire entendre auprès de nos dirigeants. En quelque sorte, nous sommes une force de pétition permanente.

✚ La parole est maintenant donnée aux participants :

- M. VILLARD résidant à Fabrégas exprime sa satisfaction pour les travaux d'infrastructures réalisées le long du chemin de l'Oide ainsi que les travaux de réhabilitation de la Route de Fabrégas, tout en espérant voir sous peu la réhabilitation de cette voie dans son intégralité. Cependant, la signalisation vers le chemin du littoral reste à réaliser. Il demande un effort sur l'élagage de la végétation le long de la Corniche Merveilleuse.

*M. BECCARIA confirme que le projet de réhabilitation de la route de Fabrégas est en cours de réalisation. Cela imposera quelques préemptions de parcelles, dont certaines sont en cours, et dans la mesure du possible de manière négociée.*

*Il passe la parole à M. PACARIN qui développe le projet dans son intégralité. Celui-ci sera présenté à Mme le Maire. Dans un premier temps une tranche de travaux "Provisoires" a été réalisée entre le giratoire du Docteur Sauvet et l'entrée du chemin de l'Oide. Ces aménagements sont temporaires en attente d'une réalisation définitive qui ne verra le jour que d'ici trois à quatre ans.*

- Une question de M. Daniel GILLES qui s'inquiète des probables expropriations annoncées et souhaite connaître le projet qui sera adopté définitivement.

*Le Président confirme qu'il n'y aura pas d'expropriations "dures et traumatisantes" mais des négociations avec tous les riverains concernés. Il confirme que les aménagements futurs sont souhaitables et inévitables au vu des évolutions de la vie.*

*M. BECCARIA confirme que la concertation citoyenne doit être la règle dans l'avenir de ce projet.*

- Question posée par Mme KERNE résidant dans le quartier des Plaines, riveraine avec un agriculteur qui brûle systématiquement toutes sortes de déchets tant végétaux que « douteux » et provoque quasi journalièrement des nuisances que doivent supporter les riverains proches. Elle souhaite connaître les règles dans le domaine du brûlage, et demande que cessent toutes ces nuisances dont se rend coupable ce voisin inconscient de la gravité de son geste en cette période critique sur la qualité de l'environnement.

*Intervention de M. PEURIERE qui confirme avoir pris contact avec cet agriculteur en compagnie de la police de l'Environnement afin de définir et trouver une solution pérenne à ces problèmes.*

Espérons qu'enfin une solution soit trouvée et appliquée et que les riverains puissent de nouveau vivre et respirer une atmosphère pure et de meilleure qualité à laquelle ils ont droit.

*M. BECCARIA confirme que ce problème a déjà été étudié par les services compétents de la mairie qui font le nécessaire pour éliminer ces nuisances.*

Nous veillerons à ce que cette promesse soit tenue pour la santé de tous.

Notre Président confirme que d'autres personnes peu scrupuleuses ne se gênent pas pour transgresser la loi en réalisant des brûlages illégaux. De même il rappelle le devoir de chacun de protéger notre environnement, celui que nous devons laisser à nos enfants et petits-enfants !

- M. DUIGOU résidant route de Janas constate avec satisfaction que le "Réseau Mistral" a modernisé les arrêts Bus le long de cette voie. Merci pour les usagers qui devaient attendre ce bus sous la pluie. Par contre, les résidents du quartier de Janas, de même que tous les vacanciers fréquentant les campings, n'ont

aucun moyen de transport collectif pour se rendre aux Sablettes. N'y a-t-il pas la possibilité de créer un circuit pour satisfaire ces utilisateurs potentiels ? D'autres parts le nombre de rotations sont particulièrement réduites. Ne peut-on exiger du Réseau Mistral de se mettre à l'écoute des usagers Seynois ? *Le président indique qu'il doit rencontrer prochainement M. CAPOBIANCO, l'élu délégué aux transports, avec qui il évoquera ce problème.*

Une personne nous rappelle qu'il est important de relancer ces demandes auprès de la Métropole.

*M. BECCARIA a bien pris note de la requête de M. DUIGOU. Espérons que de leur côté les responsables du réseau Mistral voudront bien se pencher sur les réels besoins des Seynois.*

Notre Président rappelle que précédemment existaient des commissions extramunicipales de réflexion auxquelles participaient des représentants des CIL ainsi que des membres des conseils de Quartier. Celles-ci ont réfléchi à apporter de nombreuses améliorations aux circuits et horaires des bus du réseau Mistral desservant les quartiers de notre commune. Toutes ces propositions ont été inscrites au PDU.

Très peu ont été concrétisées par les responsables de Mistral. Il est souhaitable que ces commissions soient réactualisées...

- M. PEREZ, lotissement « les Genêts » sur la route de Janas, a contacté le réseau Mistral. Il se réjouit de voir les arrêts bus enfin rénovés et mis aux normes. Par contre il manque la continuité du trottoir sur une soixantaine de mètres avant son lotissement. Suite à un de ses courriers, il lui a été répondu que ces travaux étaient nécessaires à la réalisation des nouveaux arrêts bus. Il semble que le trottoir en question soit de la compétence de la Métropole TPM

- Mme SERVAIS résidant chemin de Bremond au droit du N°929 (rive Nord). Une chicane en dur a été positionnée en face de l'entrée de sa propriété obligeant le trafic routier à circuler au raz de son entrée rendant les accès à son domicile très dangereux, la majorité des automobilistes ne tenant pas compte du panneau limitant la vitesse à 30 km/h. Elle demande s'il est possible d'installer un miroir sur la rive opposée lui permettant de voir arriver les véhicules tant de l'Est que de l'Ouest ? La visibilité vers l'Est étant particulièrement réduite.

*M. BECCARIA propose que les résidents s'approvisionnent à leur frais d'un miroir règlementaire. Par la suite, les services municipaux se chargeront de la mise en place en respectant les normes en vigueur. Il rappelle que le service "Allo la Seyne" est destiné à recevoir toutes les doléances de nos concitoyens, n'hésitez pas à consulter ce service.*

Notre Président confirme que la vitesse le long de ce chemin est limitée à 30km/h, malheureusement très peu respectée par la majorité des transitaires. Il n'existe aucun dispositif limitant la vitesse le long de la rive Nord alors que précédemment des infrastructures en "J11" permettaient de casser celle-ci tant des usagers venant de l'Est comme de l'ouest. Les services de M TPM en ont décidé autrement.

- Le Président évoque ensuite un courrier du Département en réponse à une question posée par notre CIL. Celle-ci concerne la demande de réalisation d'un giratoire à l'intersection des voies RD16 et Croix de Palun / Les Moulières. Les résidents de ces chemins rencontrent les pires difficultés pour accéder à la RD16 tant le trafic est intense le long de cette avenue. Il rappelle un projet ancien, jamais appliqué, consistant à déplacer le débouché vers l'Ouest du chemin de la Croix de Palun. Rien ne s'oppose à cette réalisation, la commune étant propriétaire de l'emprise. Celle-ci pourrait régler la moitié du problème.

- Mme Margot FRAY résidant au N°460 du Boulevard Garnault à La Verne évoque un problème d'écoulement des eaux de pluie qui envahissent systématiquement sa propriété à chaque grosse averse. Les eaux de pluie sont en train de creuser le terrain sous sa terrasse. Elle attend désespérément que les services de la commune se penchent sur son problème la situation devient critique.

*M. PEURIERE lui suggère une visite sur place, et demande à Mme FRAY de prendre contact pour un RDV. Plus précisément de contacter Allo la Seyne.*

- Mme Odile CHAVE représente l'Association « les Quatre Chemins » à Fabrégas. Elle précise que ces chemins sont privés mais supportant un important trafic en été, elle demande qu'ils soient pris en charge par la commune. L'entretien de ces voies privées coûte très cher aux résidents.

*M. PACCARIN confirme que pour rendre public ces chemins, certains critères doivent être respectés en particulier : la voirie doit être en bon état et pas en cul de sac comme c'est le cas. Aucun intérêt pour la collectivité à prendre en charge ces voies.*

*M. BURTE confirme que notre commune possède un nombre important de voies privées en impasse. Ces voies ne peuvent pas être prises en compte par la commune n'étant pas qualifiées de voies d'Intérêt Général.*

Cette dame demande également que soit mieux entretenu l'accès à la plage de Fabrégas qui, en été, est particulièrement très fréquentée. Elle demande la réalisation de trottoirs pour sécuriser le passage des piétons.

*M. BURTE rappelle que le chemin d'accès à la plage de Fabrégas a été classé Voie Apaisée, Zone de Rencontre d'où priorité aux piétons, et vitesse limitée à 20 km/h. Par contre ce chemin dessert également des résidences privées d'ou passages de véhicules.*

*M. BECCARIA confirme que les véhicules de secours ou d'incendie empruntent également ces voies de circulation qui doivent rester ouvertes et sans obstacle. La réalisation de trottoirs ne peut être envisagée.*

- Mme Muriel SUZAN, qui réside au lotissement du Cap Sicié, a découvert la réalisation de travaux le long de la route de Janas et elle espère que la commune mettra à profit la réalisation de ces travaux pour entreprendre l'installation de pistes cyclables.

*M. BECCARIA explique qu'il n'est pas envisageable de réaliser un tronçon de piste cyclable de quelques centaines de mètres. Une étude globale doit être entreprise afin de réaliser une vraie piste sécurisée.*

*Note du rédacteur : le long de l'avenue P.A. RENOIR existent des "bandes cyclables" et non des pistes cyclables. La piste cyclable ne doit être empruntée que par des cyclistes à l'exclusion de tous autres usagers mais les cyclomoteurs y sont tolérés sous certaines conditions et si la signalisation le permet.*

*Le Président informe que le CILLSOS a toujours réclamé que le long de la route de Janas soit aménagée une voie réservée au mode de déplacement doux et non uniquement pour les vélos.*

- M. PARMENTIER résidant le long de l'avenue P.A. RENOIR à proximité du giratoire de Janas, constate tous les matins des odeurs fort désagréables qui surviennent après le passage des camions transportant les résidus ultimes issus du traitement des eaux chargées dans l'usine Amphitria. Il déplore le comportement de certains usagers ne rentrant pas leurs bacs à ordures qui séjournent toute la journée sur les trottoirs exposés à toutes sortes d'incivilités. De même le comportement de quelques usagers de la route ne respectant pas les limitations de vitesse, en particulier les "Motards"

*M. PEURIERE se charge de contacter les services concernés afin d'apporter une solution à ce problème.*

*Intervention de Mme Elisabeth GUES, Adjointe des quartiers Ouest, qui propose de rencontrer M FRAYSSE responsable à la Métropole des questions sanitaires afin de lui exposer ces problèmes d'odeurs. Elle envisagera d'organiser une rencontre in situ avec les personnes intéressées.*

- M. VILLAR résidant dans un chemin privé du quartier de Fabrégas se plaint de la fréquentation de cette voie par des centaines de personnes se rendant et revenant des plages du Jonquet. De plus ils stationnent volontiers leurs voitures sur les espaces privés.

- M. Thierry GUILLEMIN, chemin de l'Oïde, souhaite en particulier que les végétaux (aussi bien privés que publics) encombrant cette voie étroite soient régulièrement élagués. Les branches des arbres, représentent un danger potentiel particulièrement important pour les riverains ainsi que pour les usagers. Il constate également une fréquentation anormale de ce chemin par des poids lourds qui accrochent facilement les branches basses de ces arbres. Ces camionneurs sont guidés par leur GPS qui calcule toujours le **Chemin le plus court, pas forcément le plus praticable.**

Il met également en doute l'efficacité des balises réalisées au moyen de "J11" mais également le comportement de certains usagers ne respectant pas les signalisations.

Notre Président souhaite la bienvenue à Mme le Maire qui vient nous rejoindre en cours de réunion après s'être libérée de ses obligations. Elle confirme sa confiance aux élus qui la représentent en son absence et rappelle son attachement à notre commune et tout particulièrement à nos quartiers Sud quelle apprécie tout particulièrement. Elle est parfaitement consciente des problèmes que vivent les résidents du chemin de l'Oïde de même que tous nos autres petits chemins de campagne qui doivent supporter de plus en plus de trafic routier. Elle rappelle son souci de limiter les nouvelles constructions qui amèneraient encore plus de véhicules donc plus des nuisances. Elle rappelle également ce problème qui préoccupe les riverains du

chemin de la Croix de Palun qui rencontrent les pires difficultés pour accéder à l'avenue P.A. Renoir. Elle évoque également le problème des végétaux privés envahissant le domaine public dont les propriétaires n'assurent pas l'élagage (malgré les règlements en vigueur).

*Mme le Maire est consciente du problème de fréquentation de nos petits chemins qui deviennent par moment de véritables autoroutes. Elle évoque les futurs aménagements sur l'avenue Pablo Neruda.*

*Notre Président rappelle la dangerosité du chemin de l'Oïde précisément sur sa section la plus étroite où existent de très gros arbres mettant en danger le site car susceptibles de s'effondrer soit sur la voie publique soit dans le terrain en contrebas.*

*Mme Le Maire nous confirme que des travaux seront entrepris sous peu afin de sécuriser ce secteur du chemin de l'Oïde.*

*Mme le Maire confirme par ailleurs que des plateaux traversants seront installés sous peu sur l'avenue P.A. Renoir en amont et aval du giratoire Mauvéou dans le but de calmer les ardeurs de certains usagers qui ne respectent pas les règles de traversée d'un giratoire.*

- M. TONAN nous évoque les dégâts le long du chemin du Cannier, le vallon passe à proximité en ravinant la terre sous le chemin provoquant des risques d'effondrement. Il nous remet quelques photos confirmant ses craintes de voir survenir ces effondrements. La commune a implanté des plots le long de ce chemin dans le but de soutenir cette terre mais ceux-ci ont eu pour résultat de supprimer des places de stationnement. *Notre Président suggère à M. TONAN d'organiser une visite in situ afin de mieux cerner ces problèmes.*

- M. DANIEL a constaté que depuis les travaux réalisés sur la route de Fabrègas, les écoulements des eaux de pluie sont dirigés vers sa propriété. Il suggère la réalisation, d'un bourrelet d'enrobé qui interdirait ainsi ces écoulements.

*Mme le Maire prend ensuite la parole en précisant que les travaux ne sont pas encore terminés et que les représentants de la Métropole répareront sans tarder cette situation.*

- M Maurice HENRI résidant au 94 chemin de Mauvéou constate depuis fort longtemps que le débit d'eau à son compteur est toujours désespérément faible et ce malgré de très nombreuses interventions auprès des services de distribution de l'eau. Il a été contraint de faire installer un suppresseur. A ce jour aucune amélioration n'a été apportée et souhaite qu'enfin le service de distribution de l'eau s'intéresse sérieusement à son problème.

*M. BECCARIA suggère à M. HENRI de se tourner vers les services Allo La Seyne afin d'exposer ses préoccupations.*

- M. BERNENGO constate de plus en plus de difficultés pour circuler sur les routes et chemins de notre commune, situation qui ne s'améliorera pas, au vu des nouvelles constructions qui amèneront de nouveaux résidents.

*Mme Le Maire confirme que la nouvelle équipe municipale a arrêté les projets de construction Coste Chaude, Bois Sacré, Car-Etoiles, soient un grand nombre de logements. Le constat est sans appel, nos voies de circulation ne permettent plus un accroissement du nombre de véhicules. Un projet de mise en agriculture du terrain Coste Chaude est envisagé. De plus, en collaboration avec la commune d'Ollioules et la Chambre d'Agriculture dans le cadre d'une ZAP, nous étudions la possibilité de créer une zone d'agriculture partagée. D'autres pistes sont envisagées comme par exemple le recyclage des décors de Télé ou de Cinéma (entre autres). De même, rue Beaussier existe une crèche J Vincent qui était destinée à disparaître pour faire place à un immeuble. Ce lieu sera destiné à créer des jardins partagés. Dans l'absolu, nous essayons d'améliorer le cadre de vie dans notre commune pour le plus grand bien de nos citoyens.*

- Intervention dans la salle : Il est particulièrement désagréable de constater sur notre territoire des lignes aériennes en particulier les lignes de fibres optiques posées récemment et qui, à certains endroits, (trop nombreux) font ressembler notre ville à une citée de pays sous-développés.

*Mme le Maire constate qu'hélas cette situation existe. Mais il semble que les différents opérateurs se comportent comme un " Etat dans l'Etat". Des discussions sont engagées avec les opérateurs qui menacent de ne plus intervenir dans notre commune. Quelques réseaux, peu nombreux, semblent être envisagés pour être enfouis. Elle confirme que, par exemple, sur la route de Fabrègas, lors de sa requalification, tous les réseaux seront enfouis.*

- M. FOURNIER précise que les lignes en cuivre, sont appelées à disparaître. Il serait judicieux de fixer les lignes de fibre sur les poteaux EDF. Malheureusement il n'y a aucune entente entre les deux grandes sociétés EDF et Opérateurs Téléphonique. Nous conserverons donc encore longtemps nos postaux disgracieux !

- M. PLAVAUX, chemin du Cannier à la Verne, souhaite voir améliorée la sécurité à la sortie du Boulevard Garnault sur la route de Fabrégas. Un gros pin dans le virage rive Ouest gêne particulièrement la visibilité. Ne pourrait-on pas l'abattre ? Il souhaite également qu'un entretien régulier soit réalisé le long du chemin Garnault.


*Mme le Maire confirme que des travaux de mise en sécurité devront être entrepris le long de ces chemins.*

- Mme BERRETTA habitant chemin des Quatre Moulins : Malgré la présence de panneaux « Interdiction de stationner » nous constatons journallement des véhicules en stationnement sous ces panneaux à hauteur du chemin "Montée des Isnard "et entre les N°959 et 996 chemin des "Quatre moulins". Le minibus et autres véhicules encombrants rencontrent des difficultés pour circuler sur ses portions de voie.

*Mme le Maire prend en compte ces observations et promet de faire cesser ces stationnements illicites et dangereux.*

*M. BECCARIA, confirme qu'une réunion entre les CIL et le nouveau Directeur de la police municipale se tiendra sous peu et que ce sujet sensible sera évoqué. Le nouveau Directeur de la Police Municipale veillera à ce que la loi soit appliquée. Mme le Maire approuve ce que nous a dit son adjoint tout en souhaitant voir plus de civisme dans le comportement de ses administrés.*

Question du rédacteur : Utilisant très fréquemment mon VAE (Vélo à Assistance Electrique) pour me rendre en ville, je circule le long des chemins de Donicarde et montée des Isnard. Les chaussées de ces chemins méritent une attention soutenue, de la part de nos responsables voirie, car celles-ci comportent plus de trous que de surfaces planes. Une sérieuse réfection s'impose.

 Fin de la réunion, 19h00.

Le Président se félicite de la bonne tenue de la réunion et propose aux participants de partager le verre de l'amitié servi avec toute sa sympathie par notre hôte du jour Patrick PHILIBERT.

Le rédacteur et Vice-Président **Francis POURCHIER**

Le Président **Jean-Claude BARDELLI**

**Copies :**

- Mme le Maire
- Les adjoints et conseillers aux bons soins de Mme le Maire
- M. le Directeur de la Police Municipale
- Allô La Seyne
- Archives CILLSOS